

TOUTES

Le fait du jour

« Jusqu'à quel niveau les prix vont-ils monter ? »

La guerre en Ukraine et la crise sanitaire s'accompagnent d'une hausse des prix en France et d'un ralentissement de l'économie, a confirmé l'Insee, mardi. À quoi doit-on encore s'attendre ? Réponses avec l'économiste François Ecalte, président de Fipeco (*) et ancien rapporteur général à la Cour des comptes.



François Ecalte a notamment été rapporteur général du rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques. Photo Fipeco.

Propos recueillis par Frédéric Jacq

La consommation des ménages est en baisse en avril et l'activité économique au premier trimestre aussi, davantage que ne l'avait estimé l'Insee. Est-ce une surprise ?
Non, on pouvait s'attendre à des mauvais chiffres, même s'il était difficile de les prévoir au dixième près. La période est très incertaine sur le plan économique et on ne sait pas jusqu'à quel niveau les prix vont augmenter.

L'inflation en France a été de 5,2 % en mai tandis qu'elle a atteint 8,1 % dans la zone euro sur un an. Pourquoi est-elle plus faible dans notre pays ?

On est moins sensibles à l'augmentation des prix du pétrole ou du gaz car on dispose d'une électricité largement nucléaire. C'est aussi la con-

séquence des mesures prises par le gouvernement pour compenser les pertes de pouvoir d'achat des ménages, à travers les baisses de taxe, le bouclier tarifaire sur les prix du gaz, de l'électricité, etc.

Faut-il s'attendre à une nouvelle baisse du PIB de la France lors des trimestres qui viennent et donc à une période de récession ?

Il est très difficile de dire ce qu'il va se passer pour les trimestres suivants. L'évolution de la situation dépend très largement des événements à venir en Ukraine, sur les plans diplomatique et militaire. Mais il est possible que l'on constate à nouveau une baisse au deuxième trimestre, et qu'on soit donc techniquement en récession.

Quels effets peut avoir cette stagnation de l'activité économique, conjuguée à une forte augmentation des prix, sur la vie des Français ?

L'effet de l'inflation, les Français l'ont déjà vu sur leur porte-monnaie. En revanche, l'effet de la stagnation, ils ne l'ont probablement pas encore constaté. Pour le moment, les entreprises continuent d'investir, l'emploi se porte bien, le taux de chômage est faible. Néanmoins, si la situation perdure, si les entreprises n'arrivent plus à produire et à vendre, si leur activité ralentit, elles vont finir par moins recruter, ce qui peut entraîner une nouvelle hausse du chômage.

Comment juguler cette inflation, tout en maintenant l'activité économique à flot ?

Les deux grands instruments de la politique macroéconomique - budgétaire et monétaire - risquent d'avoir des effets opposés sur l'activité et l'inflation. Pour lutter contre l'inflation, il faudrait une politique monétaire plus restrictive, que la Banque centrale européenne augmente ses taux d'intérêt et réduise

ses crédits. Il serait également nécessaire qu'on diminue le déficit budgétaire mais, si on procède ainsi, on risque d'aggraver la situation économique, d'affaiblir encore la croissance ou de renforcer la récession. On est donc face à un dilemme qui nécessite de trouver le bon dosage entre les politiques monétaires et budgétaires.

Les mesures d'Emmanuel Macron (remise carburant, dégel du point d'indice des fonctionnaires, etc.) vous paraissent-elles pertinentes ?

Elles vont améliorer la situation des ménages, oui. Ce sont des mesures nécessaires : le point d'indice des fonctionnaires est quasiment gelé, depuis dix ans, dans un contexte où des revalorisations salariales vont sans doute avoir lieu dans le privé. Mais le dégeler de combien ? Difficile à dire. Le problème, à nouveau, est de bien doser. Il faut des mesures qui permettent de protéger les plus modestes sans qu'elles ne coûtent trop cher, sans quoi, on va finir par avoir des problèmes de dette publique.

La forte hausse des prix des énergies fossiles ne va-t-elle pas contraindre la France à agir beaucoup plus vite pour passer à des alternatives plus « vertes » ?

La bonne nouvelle, dans cette crise, est qu'elle va nous obliger à accélérer la transition vers des énergies non carbonées. De la même façon qu'après le choc pétrolier de 1973, on a développé notre parc nucléaire. Il s'agit de réponses structurelles dont le problème est qu'elles sont longues à mettre en œuvre. Elles entrent en contradiction avec les attentes des Français qui sont immédiates.

* Fipeco est une association qui diffuse des informations et analyses sur les finances publiques et l'économie.

Que font nos voisins européens ?

Royaume-Uni

Face à l'envoie des prix, Londres s'est résolu, jeudi, à annoncer le déblocage de 15 milliards de livres (17,6 milliards d'euros) d'aides aux ménages les plus défavorisés, notamment financées par l'instauration d'une taxe sur les bénéfices des géants pétroliers, fixée à 25 %.

Allemagne

En mars, Berlin a décidé de doubler les aides publiques au chauffage. Et un programme d'aides supplémentaires de plusieurs milliards d'euros vient d'être voté au Parlement.

Il prévoit la mise en place d'un ticket donnant accès à tous les transports en commun du pays cet été, pour neuf euros par mois. Le paquet de mesures comprend pour tous les salariés impossibles un versement exceptionnel de 300 euros. En juillet, les familles avec enfants recevront 100 euros supplémentaires via l'allocation familiale, et les chômeurs une allocation exceptionnelle allant jusqu'à 200 euros.

Italie

Près de 30 milliards d'euros ont été débloqués depuis le début d'année par le gouvernement.

De premières mesures, d'un montant de 5,5 milliards d'euros, ont été annoncées dès mi-février et complétées par l'annonce d'une baisse d'environ 30 centimes par litre des taxes sur les carburants.

Espagne

Madrid a annoncé, fin mars, un plan de six milliards d'euros d'aides directes pour les ménages et les entreprises. Prévu jusqu'au 30 juin, il comprend une subvention de 20 centimes d'euro par litre de carburant, financée à hauteur de 15 centimes d'euro par l'État et de 5 centimes par les compagnies pétrolières. Il inclut aussi une limitation à 2 % des hausses de loyers et une augmentation de 15 % du montant du revenu minimum vital.

